



Communauté de Communes du Cézallier

www.cezallier.org

Mairie, 15 160 ALLANCHE,Tél./Fax : 04.71.20.49.26

Mairie, 15 190 CONDAT,Tél./Fax : 04.71.78.68.33

sicezallier@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 AVRIL 2009

CONDAT - 10 H 00

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2009 PAR Mme BOYER

CAFE DE L'ESTIVE A LANDEYRAT

La mise en concurrence a été lancée. Le conseil communautaire autorise Monsieur le Président à signer les marchés.

La mission de coordination SPS a été confiée au cabinet FERREIRA pour un montant de 1.250€HT.

ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT SATURNIN

La commune de Saint Saturnin a délibéré pour adhérer à la communauté de communes du Cézallier.

Le conseil communautaire se prononce favorablement sur cette adhésion avec effet au 1^{er} janvier 2010. L'ensemble des conseils municipaux devra ensuite délibérer.

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A CONDAT – COORDONNATEUR SPS.

Une consultation a été réalisée pour attribuer la mission de coordination et de protection de la santé. C'est la proposition du cabinet David FERREIRA 183, avenue du général Leclerc 15000 AURILLAC qui a été retenue pour un montant de **3.500 € HT**.

VECTORISATION DU CADASTRE

L'ensemble des communes du territoire de la communauté dispose du cadastre « raster ». Cette version « numérisée » est aujourd'hui obsolète et devient de plus en plus difficile à optimiser. Il est donc nécessaire de travailler avec l'ensemble des partenaires locaux en vue de moderniser le cadastre et de passer à la phase de « vectorisation ».

Dans ce contexte, il est proposé que la Communauté de Communes prenne en charge cette démarche avec le concours des partenaires d'intérêt public qui ont été sollicités. Par prise en charge, il convient de comprendre que la structure intercommunale va solliciter les financeurs, lancer un marché public afin de consulter les entreprises, notifier et exécuter le marché.

A noter que :

- Chaque commune sera appelée à délibérer sur le sujet ;
- Dans le cadre du programme Cyberc@ntal Territoires, le Conseil Général du Cantal soutient les opérations de vectorisation du cadastre en finançant une partie du projet et en mettant à disposition gratuitement un système d'information géographique ;
- La mise en œuvre de ce projet nécessite la signature d'une convention avec la Direction Générale des Impôts et l'ensemble des partenaires afin de faire vectoriser le cadastre selon une norme précise et vérifiée par la DGI.

Les communes concernées et leur nombre de parcelles sont les suivantes :

COMMUNES	Nombres de parcelles
Allanche	3 412
Chanterelle	1 539
Charmensac	1 219
Condat	4 037
Joursac	2 400
Landeyrat	1 023
Lugarde	1 054
Marcenat	4 150
Montboudif	1 210
Montgreleix	851
Peyrusse	2 590
Pradiers	667
Saint-Bonnet-de-Condat	1 522
Sainte-Anastasie	1 021
Ségur-les-villas	3 448
Vernols	1 506
Vèze	2 216
TOTAL 17 communes	33 865

Le montant estimé pour ce projet est de 9 265 € HT soit 11 081 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Europe - LEADER	3 324 €	30%
Conseil Général	5 540 €	50%
C.C.Cézallier	2 217 €	20%
TOTAL	11 081 €	TTC

Il sera demandé au Département d'organiser une démonstration pour les élus et les secrétaires de mairies.

ACCUEIL DE CAMPING-CARS A SEGUR LES VILLAS

La Communauté de Communes a manifesté son intérêt pour le développement de l'accueil camping-car dans le cadre du projet de territoire en cours de contractualisation avec le Conseil Général.

Le premier un projet serait mis en place dès cet été sur Ségur.

Le projet comprend :

- une aire de service avec borne permettant vidange, recharge en électricité, eau, etc.
- la signalisation de la borne
- un Relais d'Information Service
- une aire de stationnement adaptée proposée à proximité immédiate

Le coût global du projet est de **12 580.37 € HT soit 15 046.13 € TTC**
Le plan de financement envisagé est le suivant :

Conseil Régional d'Auvergne	3 774. €	30%
Conseil Général du Cantal	3 145. €	25%
Autofinancement	8 127.13 €	
<hr/>		
Total	15 046.13 €	TTC

TELECENTRE

Les travaux d'aménagement du Télécentre à ALLANCHE sont terminés. Le mobilier et le matériel fournis par le Conseil Général sont installés.
Il faut maintenant trouver des télétravailleurs qui souhaitent profiter de ces installations.
Une communication sur le sujet va être conduite en partenariat avec le Conseil Général.

CENTRES DE LOISIRS

Nous avons signalé à la CAF au cours du bilan d'activité du Contrat Temps Libre que les déplacements posaient un problème pour le fonctionnement de nos deux centres de loisirs, le Trapassou et Volcanix.
Les communes de Lugarde et de Montboudif ont jusqu'ici mis gracieusement à disposition leurs véhicules de ramassage scolaire pendant les périodes de vacances scolaires.
Suite à notre demande, la CAF vient de faire une dotation de 26.000€ à chacun des deux centres pour acquérir un minibus de 9 places. La dotation devrait couvrir la dépense en totalité.

ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Le Parc des Volcans devait conduire la réalisation du dossier ZDE sur notre territoire.
Cela n'a pas été possible et nous avons dû consulter des bureaux d'étude compétents pour assurer cette mission.
C'est la proposition de SOGREAH qui a été retenue.
Le montant de la prestation s'élève à **12.400 €HT soit 14.831 €TTC**.
SOGREAH s'est engagé pour un rendu mi-juin.
Nous avons un impératif avec EDF Energies Nouvelles qui exige un dépôt de dossier pour fin mai. SOGREAH s'est engagé à faire le maximum.

SIGAL

Le SIGAL va effectuer un diagnostic des berges sur le bassin versant de l'Alagnon.
La demande doit être effectuée rapidement.
Pour plus d'informations, se rapprocher de Guillaume PONSONNAILLE au SIGAL.

Assistaient à la réunion : MM. LEOTY, FOURNAL et DUMAS (Allanche), RONGIER (Joursac), VERDIER (Landeyrat), MERLE (Marcenat), CHABRIER (Ségur les Villas), MAGE, WALCHLI (Condat), BONHOMME (Montboudif), TRONCHE (Peyrusse), CROUZY (Lugarde), BAGILET (Vernols), PALLUT (Chanterelle), TOURVIEILLE (Sainte Anastasie).

Etaient excusés : MM. TAVERNIER (Marcenat), LESCURE (Pradiers), PALLUT (Condat), RAYNAUD (Charmensac), MARTIN (Saint Bonnet de Condat) et MAGE (Montgreleix) et Mme ROMAIN (Vèze).